



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mil neuf
04 septembre 2009	Le 10 septembre à vingt heures
Date d'affichage	Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire
04 septembre 2009	<u>En exercice</u> : 33
Nombre de Conseillers	<u>Étaient présents</u> : Pierre CARASSUS, Pierre HERRERO, Ginette MOREAU, Josette GUYARD, Jean-Louis MASSON, Corinne MAGNIFICO, Alain TAFFOUREAU, Anselme MALMASSARI, Nadine DALLONGEVILLE, Marie Christophe TROUVE, Henri Du BOIS de MEYRIGNAC, Chantal BAUDET, Michel GARD, Didier HERVILLARD, Olivier JACOB, Maryse AUDAT, Fatima ABERKANE JOUDANI, Gilbert LAVALLEE, Alexandrine TRINIDAD PRATT, Dominique GASTREIN, Martine BACHELET, Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU, Marc DUMONT, Denise LANGLOIS, Jean-Claude CARON, Antoine FRANZI, Alain VALOT (28)
En exercice : 33	<u>Absents ayant donné pouvoir</u> : Colette LLECH à Ginette MOREAU, Jacqueline CHEVIYER à Corinne MAGNIFICO, Jean Christophe PAGES à Dominique GASTREIN, Jean François CHALOT à Jean Louis MASSON, Michel BERLAN à Chantal BAUDET (5)
Présents : 28	<u>Absent</u> :
Votants : 33	Dominique GASTREIN a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 126 Désignation du secrétaire de séance
- 127 Approbation du procès verbal du 19 février 2009
- 128 Compte rendu des décisions

INTERCOMMUNALITE

- 129 Transferts de charges : entretien zone industrielle
- 130 Approbation convention d'entretien de la zone industrielle
- 131 Adhésion au syndicat mixte d'études « Paris Métropole »

CONTENTIEUX

- 132 Géothermie : action en réparation contre l'Etat

URBANISME, SERVICES TECHNIQUES ET MARCHES PUBLICS

- 133 Autorisation de signer l'acte d'engagement - extension la passerelle
- 134 Avenant au bail commercial : fleuriste 6 rue des carouges
- 135 Vente square des ormes
- 136 Vœu pour lutter contre les inondations

FINANCES COMMUNALES

137 Subventions 2009

RESSOURCES HUMAINES

138 Modification du tableau des effectifs

139 Indemnité du trésorier Fleury

140 Indemnité du trésorier de Biasi

141 Congé bonifié

CULTURE ET ANIMATION

142 Approbation Conventions cinéma avec CE de la SNCF, EDF, France Telecom

REMERCIEMENTS

143 Remerciements

QUESTIONS DIVERSES

144 Information sur l'été

09.126 - Désignation du secrétaire de séance

A L'UNANIMITE, DESIGNÉ Dominique GASTREIN en qualité de secrétaire de séance.

09.127 – Approbation du procès verbal du 19 février 2009

A L'UNANIMITE, APPROUVE le procès verbal

09.128 - Compte rendu des décisions intervenues depuis le 2 mars 2009

PREND ACTE des décisions 09.007 à 09.030

INTERCOMMUNALITE

09.129 - transfert de charges – entretien de la zone industrielle de Vaux le Pénil

A L'UNANIMITE, APPROUVE le compte rendu de la réunion de la CLETC en date du 23 juin 2009, portant approbation unanime du montant de transfert de charges à prendre en compte dans l'attribution de compensation de la commune de Vaux le Pénil pour l'entretien courant de la zone industrielle de Melun/Vaux le Pénil

09.130 - convention de mise à disposition de services pour l'entretien de la zone industrielle Melun/Vaux le Pénil

A L'UNANIMITE, APPROUVE la convention ci-annexée et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer

09.131 - adhésion au syndicat mixte d'études « Paris Métropole »

DEMANDE d'adhérer au « syndicat mixte d'études Paris Métropole »

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 28

Contre : 6 (*Mmes LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON*)

Abstention : 0

CONTENTIEUX

09.132 - Géothermie – action en réparation contre l’Etat

A L’UNANIMITE, AUTORISE Monsieur le Maire à engager une procédure devant la juridiction administrative pour obtenir de l’Etat réparation

URBANISME – SERVICES TECHNIQUES – MARCHES PUBLICS

09.133 - autorisation de signer le marché de travaux : extension de la résidence la Passerelle

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l’acte d’engagement avec l’entreprise Hanny et toutes pièces nécessaires à la conclusion du marché de travaux d’aménagement et d’extension de la Résidence la Passerelle décrits ci-dessus pour un montant de 2 349 961.84 euros HT

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 29

Contre : 0

Abstention : 4 (Mme DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON)

09.134 - approbation d’un avenant au bail commercial - 6 rue des carouges

A L’UNANIMITE, APPROUVE l’avenant au bail commercial signé le 7 juin 2006 avec Mme Génin et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit document

09.135 - avis sur la vente d’un logement social square des ormes

A L’UNANIMITE, EMET un avis favorable à la vente d’un logement au 21 square des ormes à un locataire en place depuis le 1^{er} juillet 1985

09.136 - vœu pour la lutte contre les inondations

A L’UNANIMITE, MANDATE les représentants de la municipalité au bureau de la CAMVS pour qu’ils interpellent cette dernière afin d’obtenir :

- LA MISE EN OEUVRE IMMEDIATE de la poursuite du programme et notamment de la réalisation du bassin de la Noue.
- QU’UNE INFORMATION soit faite auprès de la population, notamment au travers d’une réunion publique, ET QUE DES ENGAGEMENTS CLAIRS ET PRECIS soient pris par la CAMVS sur un calendrier de réalisation.
- LA CREATION D’UN GROUPE DE TRAVAIL associant riverains concernés, services municipaux et services de la CAMVS.

FINANCES COMMUNALES

09.137 - attribution de subventions 2009

ACCORDE A L’UNANIMITE les subventions suivantes :

CGRM Rivage (Subvention exceptionnelle)

2 600 €

CCAS de Vaux le Pénil

3 000 €

RESSOURCES HUMAINES

09.138 - Modification du tableau des effectifs

DECIDE de :

19.139 - conseil au Bernard

A

Supprimer	Créer
1 poste d'Assistant Spécialisé d'EA à temps non complet (15h00)	1 poste d'Assistant Spécialisé d'EA à temps non complet (18h30)
1 poste d'Assistant d'EA à temps non complet (3h30)	
1 poste d'Assistant d'EA à temps non complet (2h30)	1 poste d'Assistant Spécialisé d'EA à temps non complet (2h30)
1 poste d'Assistant d'EA à temps non complet (4h00)	1 poste d'Assistant d'EA à temps non complet (7h00)
1 poste d'Assistant d'EA à temps non complet (3h00)	
1 poste d'Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 poste d'ATSEM de 1 ^{ère} classe à temps complet
1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2 ^{ème} classe à temps non complet (7h)	1 poste d'Aide Opérateur des Activités Physiques et Sportives à temps non complet (12h25)

Indemnité de
Trésorier M.
FLEURY

L'UNANIMITE,

DECIDE d'attribuer à titre personnel à Monsieur Bernard FLEURY, Trésorier principal de Melun, l'indemnité de conseil à hauteur de 100% à compter du 6 juin 2009 sur la base des modalités de calcul précisées dans l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983

DECIDE que la révision annuelle de l'indemnité de conseil interviendra automatiquement en application des dispositions conjuguées de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et de la présente délibération.

AJOUTE que l'indemnité ainsi mise en place sera acquise à Monsieur Bernard FLEURY pour la durée du mandat du Conseil municipal, sauf délibération contraire,

DIT que les crédits correspondant seront inscrits au budget communal

09.140 - Indemnité de conseil au Trésorier M. de Biasi

A L'UNANIMITE

RETIENT les critères de calcul de cette indemnité à taux plein tels que définis à l'article 4 de cet arrêté interministériel, indemnité proratisée à concurrence de 5/12^{ème} compte tenu du changement de comptable

DIT que l'indemnité allouée par une collectivité, soumise à l'attribution de solidarité de 1%, à la CSG et au RDS, ne peut excéder une fois le traitement brut annuel correspondant à l'indice majoré 150.

DIT que les crédits correspondant sont inscrits au budget communal

19.141 - prise en charge des congés bonifiés

A L'UNANIMITE, AUTORISE Monsieur le Maire à rembourser à l'agent, sur présentation du justificatif de paiement établi par Voyage-sncf.com, les frais qu'il a engagés pour lui-même au titre de son voyage, soit 427,67 €

CULTURE ET ANIMATION

19.142 - Régie de recettes cinéma

Conventions avec les Comités d'entreprises de la SNCF, d'EDF, de France Télécom

A L'UNANIMITE,

PREND ACTE :

- Que les Comités d'entreprises de la SNCF, d'EDF et de France Télécom pourront proposer à leurs adhérents de bénéficier du tarif réduit au Cinéma de la Ferme des Jeux, sur présentation d'une Contremarque numérotée.
- Que la Régie d'exploitation du Cinéma « La Grange » pourra vendre des Contremarques numérotées aux Comités d'entreprises de la SNCF, d'EDF, de France Télécom.

APPROUVE lesdites conventions et **AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer

ACCEPTE d'appliquer le tarif réduit aux adhérents de ces Comités d'entreprises, sur présentation d'une contremarque numérotée

REMERCIEMENTS

19.143 - remerciements

La Fédération des Conseils de Parents d'Élèves, la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie, l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles tiennent à remercier le conseil municipal pour l'octroi de subventions

L'École élémentaire Gaston DUMONT remercie vivement la commune ainsi que les services techniques pour l'aide matérielle qu'elle a apportée dans la préparation de la fête de l'école le 27 juin dernier.

QUESTIONS DIVERSES

Information sur l'été

La séance est levée à 22 heures